



GAL VAGONDO DIOMANDE

L'ONPC SE DÉVELOPPE!

Les activités de l'Office National de la Protection Civile (ONPC) sont désormais consignées un document de politique générale. Cela a permis l'élaboration d'une stratégie nationale de protection civile, avec un plan d'actions basé sur quatre orientations stratégiques. Ces activités sont intégrées dans le programme "22216" de protection civile du PND2021-2025. Elles comprennent des actions majeures, des projets d'investissement et des réformes en cours.

L'ONPC concentre ses perspectives sur le renforcement d'un cadre institutionnel et réglementaire de la protection civile. Il prévoit également la construction de l'École Nationale de Protection Civile, la consolidation du patrimoine infrastructurel et l'amélioration des équipements de protection civile. Les capacités du personnel, le dispositif de prévention des risques et le cadre de concertation avec les partenaires de la protection civile sont aussi cités dans les prévisions de l'ONPC.